



EXAMEN ECRIT – DES PHARMACIE UV ECONOMIE DE SANTE & VIGILANCES LUNDI 19 OCTOBRE 2015 (14H A 17H)

Question 1 : (8 points) Dijon

Décrire les étapes de la procédure d'un appel d'offres ouvert (local) de Dispositifs Médicaux Stériles.

Selon vous à quelles phases de la procédure de consultation de l'Appel d'Offre, l'avis de la Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux ou de groupes de travail est-il utile voir indispensable ?

Au cours de l'exécution de marchés de médicaments (de durée 2 ans) issus d'un Appel d'Offres, un fournisseur titulaire d'un des marchés ne peut approvisionner l'établissement en raison de problèmes de production. Les spécialités concernées sont indispensables.

Quelles modalités utilisez-vous pour vous approvisionner ?

Question 2 : (8 points) Nancy

Vous êtes de garde ; le chef de service d'hépatogastro-entérologie cherche à joindre le pharmacien responsable des rétrocessions pour savoir si « son nouveau médicament sera article 48 ou non... ». Expliquer brièvement de quoi il s'agit.

Citer et commenter les risques et contraintes liés au stockage des médicaments dans une PUI.

Poste sanitaire mobile : rôle du pharmacien.

Question 3 : (8 points) Strasbourg

Pourriez-vous définir ce qu'est la Convention Medicrime émanant du Conseil de l'Europe et préciser les infractions ciblées par ce cadre juridique ?



Le système de surveillance sanitaire qui vous a été décrit durant cette unité d'enseignement a été essentiellement construit par strates successives, souvent en réaction à des crises, avec *in fine* un fonctionnement que l'on peut qualifier en tuyau d'orgue. Afin d'optimiser ce système «hétérogène», un pilotage régional porté par les ARS (Agences régionales de santé) et s'appuyant sur des Groupements Régionaux d'Appui à la Veille et à l'Évaluation Sanitaire (GRAVES) a été proposé*. Ces groupements intégreraient les entités régionales actuellement impliquées dans la surveillance sanitaire et dans la sécurité-qualité.

Que pensez-vous de cette proposition ? Pourriez-vous faire une analyse succincte des forces et faiblesses de celle-ci ?

*[rapport de mission – Jean Yves Grall - Juillet 2013].

Question 4 : (8 points) Reims

Vous êtes nommé Responsable du Système Management de la Qualité de Prise en Charge Médicamenteuse de votre établissement. Il vous est demandé de procéder à une étude de risques encourus par les patients liés à la prise en charge médicamenteuse.

Décrivez brièvement les outils et méthodes de gestion des risques que vous pouvez mettre en œuvre pour répondre à cette demande.

A l'issue de cette étude de risques, quel lien pouvez-vous faire avec la thématique « management de la prise en charge médicamenteuse du patient » du compte qualité dans le cadre de la certification V2014 ?

Question 5 : (8 points)

Votre Président de CME vous demande de lui expliquer simplement les modes de financements des produits de santé à l'hôpital, et des enjeux inhérents à ces financements. Quels sont les messages clés à faire passer ?